MAIRIE de MERLEVENEZ

MORBIHAN 56700

Tél.: 02.97.65.75.08 Fax: 02.97.65.65.55

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE XAVIER GRALL

• CAPACITE D'ACCUEIL

Espace XAVIER GRALL

Grande salle 330 personnes
Petite salle gauche 35 personnes
Petit salle droite 50 personnes

- La salle Xavier Grall pourra être utilisée jusqu'à 01h30 (le matin) maximum. Passée cette heure, elle devra être vide de tout occupant.
- La salle devra être propre au moment de l'état des lieux.

Mme – M.
Domicilié(e)
Reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la salle Xavier Grall.
Fait en deux exemplaires à MERLEVENEZ, le
Signature,

MAIRIE **de** MERLEVENEZ

MORBIHAN 56700

Tél.: 02.97.65.75.08 Fax: 02.97.65.65.55

(à remettre lors de la réservation).

DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE XAVIER GRALL

Cloison:

Si vous désirez que la cloison soit ouverte il faut faire la demande en mairie avant 17 h le vendredi.

NON **OUI** Pour valoir titre de réservation Je soussigné : Nom..... Prénom..... Adresse.... N° Téléphone: Agissant pour l'Association (le cas échéant)..... Titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile (en cas de dégâts matériels). (joindre une copie de l'attestation d'assurance de l'année en cours). Sollicite la mise à disposition de la salle Xavier Grall située au 29, rue de la Mairie Le..... A l'occasion de: **TARIFS:** Sans la cuisine 350€ Cuisine avec réservation par traiteur 1 jour 850€ 1050 € Cuisine avec réservation par traiteur 2 jours Montant du chèque caution : 500 €

Je déclare	en out	re, avoir	pris co	nnaiss	sance	des	cond	lition	s d'u	utili	sation c	le la	salle X	avier	Gral	1 et	de 1	a
possibilité	de pa	rticiper	à l'état	des 1	ieux	qui	sera	fait	par	un	employ	é co	mmuna	ıl av	ant 1	a m	ise	à
disposition	n des lo	caux de	mandés															

Cependant lorsque deux locataires se succèderont (notamment le week-end), le deuxième locataire devra s'assurer du bon état des lieux. En cas d'anomalies, il devra prévenir un conseiller municipal domicilié au bourg, sous peine d'être tenu pour responsable des anomalies ou dégradations constatées.